

## annonces judiciaires &amp; légales

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

## RAPPEL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

Avis d'ouverture d'une enquête publique environnementale unique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et parcellaire relative au projet d'aménagement du centre ville

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du 20 juin 2022 à 9h00 à 20 juillet 2022 à 17h, soit pendant 31 jours consécutifs, à une enquête publique environnementale unique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative au projet d'aménagement du centre ville.

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine est le porteur de projet et le bénéficiaire de l'expropriation. Cette opération concerne une commune des Hauts-de-Seine : Villeneuve-la-Garenne.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villeneuve-la-Garenne - 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Monsieur François Huel, ingénieur VRD en retraite, est désigné par le président par intérim du tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête préalable à la DUP, comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse du responsable du projet ainsi qu'un exemplaire du dossier d'enquête parcellaire comprenant le plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments et la liste des propriétaires, ainsi qu'un registre d'enquête unique seront déposés à la mairie de Villeneuve-la-Garenne.

Dans le respect des mesures de distanciation sociale et des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, chacun pourra prendre connaissance des dossiers DUP et parcellaire et y consigner ses observations sur un registre d'enquête déposé à la mairie de Villeneuve-la-Garenne - accueil - 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h, et les samedis de 9h00 à 11h45.

Dans les mêmes conditions, le dossier sera également consultable à partir d'un poste informatique.

Au plus tard à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier soumis à l'enquête seront par ailleurs mises à disposition du public :

- sur le site dédié au projet :

<https://projetcoeurdeville.enedupublique.net>

- sur la plateforme du ministère de la transition écologique :

<https://www.projets-environnement.gouv.fr/pages/home/>

- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-projets/VILLENEUVE-LA-GARENNE>

Pendant cinq permanences, le commissaire enquêteur recevra, en personne, les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :

Salle d'accueil de la mairie de Villeneuve-la-Garenne, 28 avenue de Verdun - 92390 Villeneuve-la-Garenne.

- le lundi 20 juin 2022, de 9h à 12h,
- le samedi 2 juillet 2022, de 9h à 12h,
- le mardi 5 juillet 2022, de 16h à 19h, exceptionnellement,
- le lundi 11 juillet 2022, de 14h à 17h,
- le mercredi 20 juillet 2022, de 14h à 17h

Une réunion d'information et d'échange avec le public, organisée en concertation avec le commissaire enquêteur et le maire de Villeneuve-la-Garenne, se tiendra le lundi 27 juin de 19h à 21h, au cinéma André Malraux - 31 av de Verdun 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Des observations et propositions pourront aussi être envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra faire parvenir ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié au projet :

<http://projetcoeurdeville.enedupublique.net>

- à l'adresse courriel :

[projetcoeurdeville@enedupublique.net](mailto:projetcoeurdeville@enedupublique.net)

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé précité.

Les observations adressées par voie postale ainsi que les observations écrites seront consultables au siège de l'enquête. Les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine (DCPPAT/BEICEP) et dans la mairie de Villeneuve-la-Garenne. Ils seront aussi consultables sur les sites internet suivants : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-projets/VILLENEUVE-LA-GARENNE>

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'utilisateur, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois à compter de la notification individuelle faite par l'expropriant, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tous droits à l'indemnité.

Le projet d'aménagement du centre ville à Villeneuve-la-Garenne pourra faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, au bénéfice de l'EPT Boucle Nord de Seine, ou d'une décision de refus.

Toute information sur le projet d'aménagement du centre ville à Villeneuve-la-Garenne pourra être demandée aux personnes suivantes :

Service renouvellement urbain  
Centre technique municipal  
Ville de Villeneuve-la-Garenne  
Tél : 01 40 85 58 25 ou 01 40 85 58 37

Le préfet,

EP 22-132 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

## annonces judiciaires &amp; légales

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

## RAPPEL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE VAUCRESSON

Avis d'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et conjointe à une enquête parcellaire relative au projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, pour les transformer en logements sociaux.

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du lundi 20 juin 2022 à 8h30 au jeudi 7 juillet 2022 à 17h30, soit pendant 18 jours consécutifs, à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, conjointe à une enquête parcellaire, au bénéfice de la commune de Vaucresson et relative au projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, en logements sociaux.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Vaucresson - Guichet unique - 8 Grande Rue - 92420 Vaucresson.

Monsieur Bertrand Sillam, ingénieur en retraite, a été désigné par le président par intérim du tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et les registres permettant à chacun de consigner ses éventuelles observations, lors des trois permanences en présentiel qu'il assurera à la mairie de Vaucresson - Guichet unique - 8 Grande Rue - 92420 Vaucresson :

- le lundi 20 juin 2022 de 8h30 à 11h30,
- le samedi 2 juillet 2022 de 9h00 à 12h00, exceptionnellement,
- et le jeudi 7 juillet 2022 de 14h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour échanger par audioconférence, sur rendez-vous à réserver, par le biais du site dédié à l'enquête publique :

<http://rehabilitation-chambres-service-vaucresson.enedupublique.net/>

dans les créneaux suivants :

- le vendredi 24 juin 2022 de 14h30 à 17h30,
- le mercredi 29 juin 2022 de 14h30 à 17h30.

Dans le respect des mesures de distanciation sociale et des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, le public pourra consulter le dossier d'enquête, au siège de l'enquête à l'adresse indiquée précédemment.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que le dossier d'enquête parcellaire soumis à enquête publique conjointe, ainsi que deux registres d'enquête distincts seront mis à

disposition du public, qui pourra y consigner ses observations, au siège de l'enquête, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et exceptionnellement le samedi 2 juillet 2022 de 9h00 à 12h00.

Des observations et propositions pourront être aussi envoyées par écrit à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations et propositions seront annexées au registre d'enquête.

De plus, le public pourra consigner ou envoyer ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site dédié au projet : <http://rehabilitation-chambres-service-vaucresson.enedupublique.net/>- sur l'adresse courriel suivante : [rehabilitation-chambres-service-vaucresson@enedupublique.net](mailto:rehabilitation-chambres-service-vaucresson@enedupublique.net)

Le dossier soumis à enquête publique ne contient pas d'étude d'impact.

L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête est consultable sur le site dédié au projet, ci-dessus indiqué et sur le site internet de la préfecture <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2022-VAUCRESSON>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Hauts-de-Seine et à la mairie de Vaucresson, siège de l'enquête, ou pourront être consultés sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le projet de réhabilitation des chambres de service situées rue de Garches - avenue Le Nôtre à Vaucresson, pour les transformer en logements sociaux, fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique, au bénéfice de la commune de Vaucresson, prise par arrêté du préfet des Hauts-de-Seine, ou d'une décision de refus.

Le projet fera également l'objet d'un arrêté de cessibilité pris par le préfet des Hauts-de-Seine, au bénéfice de la commune de Vaucresson, ou d'une décision de refus.

Des informations sur le présent projet pourront être demandées à :

Mairie de Vaucresson  
Madame Hélène REYNES,  
Responsable service habitat  
8 Grande Rue - 92420 Vaucresson  
Tél : 01 71 00 46 00  
Mail : [h.reynes@mairie-vaucresson.fr](mailto:h.reynes@mairie-vaucresson.fr)

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'utilisateur, les fermiers, les locaux, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, déchues de tous droits à l'indemnité.

Le préfet,

EP 22-247 / contact@publilegal.fr



Clara Luciani à l'auditorium de Radio France avec l'orchestre philharmonique de la Maison de la Radio et de la Musique. Photo Christophe Abramowitz/Radio France

## Radio France, une scène parisienne majeure

## CULTURE

Le 16 juin 2021, la maison ronde changeait de nom pour devenir la Maison de la Radio et de la Musique.

Avec son auditorium, le 104, et ses autres studios, elle reçoit 800 artistes par an.

Martine Robert  
@martinRD

Il y a un an, le 16 juin 2021, Radio France fêtait avec six heures de live le nouveau nom de l'icône maison ronde rebaptisée « Maison de la Radio et de la Musique » pour affirmer sa double vocation. De la pop au rap en passant par le rock, la musique classique et le jazz, de nombreux artistes avaient répondu présents sur une scène installée en bordure de Seine face au bâtiment : Jean-Louis Aubert, Youssoupha, Hervé, le Quatuor Hermès...

Avec ses cinq antennes entièrement ou partiellement musicales, ses quatre formations musicales - deux orchestres symphoniques, un chœur professionnel, une maîtrise d'enfants -, ses salles de concerts (dont l'Auditorium de 1460 places et le mythique Studio 104 de 860 places) et ses deux festivals, Radio France s'est hissée en quelques années parmi les lieux majeurs de concerts dans Paris. « Nous disposons d'infrastructures exceptionnelles qui vont continuer à

être renouvelées d'ici à 2025 : une douzaine de studios, tels les 101, 105, 106, 107, dont certains peuvent accueillir du public. Et nous allons créer un très grand studio de répétition pour les orchestres. Même la BBC ne dispose pas de tels équipements », pointe Michel Orier, directeur de la musique et de la création à Radio France. En plein Covid, Sibylle Veil, PDG de l'institution, a réaffirmé en 2020 et 2021 son soutien au secteur musical, donnant le coup d'envoi d'une série de nouveaux projets. Outre son festival Présences, qui passe chaque année des commandes à des compositeurs vivants, Radio France a lancé son Hyper Festival couvrant tous types de musiques, investissant jusqu'à l'agora choisie par Jean-Michel Jarre pour un set aux platines.

Quatre fois plus de concerts qu'à l'Olympia Plus ouverte sur son public parisien, l'institution l'est aussi davantage en région avec les tournées des orchestres, à l'instar du National qui assurera un Grand Tour grâce au mécénat de La Poste pour faire vivre la musique classique dans des villes où se produisent rarement de grandes formations (Châlons-en-Champagne, Bourges, Compiègne, Liéusaint...).

L'orchestre philharmonique, lui, croise les genres avec le hip-hop symphonique et le symphonique pop. Il a ainsi accompagné Clara Luciani, Arthur H, Mélodie Gardot, Alex Beupain ou Bernard Lavilliers. « Entre 2017 et 2021, nous avons réussi à rajouter le public du classique de cinq ans », se félicite Michel Orier. Depuis l'ouverture de

son auditorium en 2014, « Radio France n'a cessé d'affirmer l'importance du spectacle vivant, lui préservant son budget malgré la baisse de 20 millions d'euros des moyens de l'institution », rappelle encore Michel Orier. La masse salariale de la direction de la musique pèse 31,7 millions d'euros, dont 23,8 millions pour les orchestres et le chœur professionnel, le reste pour les personnels administratifs, y compris les enseignants de la maîtrise. Sy ajoute le coût du théâtre en ordre de marche.

Les invitations de chefs, solistes, ensembles vocaux et instrumentaux, dans le jazz, l'orgue, la musique de chambre, les récitals, ainsi que l'enveloppe affectée aux commandes d'œuvres représentent un coût supplémentaire de 5,6 millions pour Radio France, une fois les recettes de billetterie encaissées. Par an, pas moins de 320 concerts sont organisés à la maison ronde (ainsi que 32 en tournée) et 800 artistes y sont invités, soit plus de 4,5 fois le nombre de talents accueillis à l'Olympia (environ 170 artistes chaque année).

« Nous disposons d'infrastructures exceptionnelles [...] Même la BBC ne dispose pas de tels équipements. »

MICHEL ORIER  
Directeur de la musique et de la création à Radio France

## à suivre

## Nouvelle alliance pour Renault dans l'électrique

**AUTOMOBILE** Le constructeur a annoncé lundi la création d'une coentreprise avec l'équipementier Minth pour fabriquer les bacs batteries des voitures qui seront assemblés dans son pôle Electricité à Ruitz, dans le nord de la France. Le bac batterie, ensemble de pièces en aluminium dans lequel on vient loger les modules de la batterie, « est un composant stratégique de haute technologie », qui « contribue à la durabilité et la

## Pernod Ricard cède le scotch Tormore

**SPRITUEUX** Pernod Ricard cède, pour un montant non divulgué, la distillerie et la marque de Scotch whisky Tormore à Elixir Distillers, une entreprise écossaise spécialiste du whisky cofondée par les frères Sukhinder et Rajbir Singh. Située dans la région du Speyside, cette distillerie a une capacité de près de 5 millions de litres d'alcool pur distillé par an. L'opération « s'inscrit dans le prolongement des investissements annoncés sur les sites d'Aberlour et

## Petrobras : démission du PDG

**ÉNERGIE** Le PDG de la compagnie pétrolière publique brésilienne Petrobras, José Mauro Coelho, a démissionné lundi, après une nouvelle hausse des tarifs des carburants vivement critiquée par le chef de l'Etat. Quelques heures plus tard, la plus grande entreprise d'Amérique latine a annoncé que Fernando Borges, directeur du département d'exploration et de production, devenait président par intérim. Sur fond de flambée des prix, José Mauro Coelho avait été limogé